



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 20 OCTOBRE 2009

Sept fédérations du commerce alertent Hervé Novelli : *La réforme de la taxe professionnelle pénalisera l'emploi*

Sept fédérations du commerce, représentant 700 000 salariés, s'élèvent contre la réforme de la taxe professionnelle qui pénalisera l'emploi et constituera une incitation à la délocalisation. En taxant jusqu'à 3% la valeur ajoutée, la nouvelle taxe professionnelle représente une charge supplémentaire pour les commerces dont la valeur ajoutée est liée à l'importance des effectifs qu'ils emploient. **Taxer la valeur ajoutée revient à taxer le travail et l'emploi.** Or, avec 3,4 millions de salariés, **le commerce est le premier employeur du pays.** Associé aux entreprises de services, il représente 80% de l'emploi privé en France.

La nouvelle taxe professionnelle représentera, pour de nombreuses entreprises du commerce, **une hausse d'imposition pouvant atteindre 40%.** Pour ces entreprises, la hausse est estimée à 300 millions d'euros. Cette augmentation brutale, qui s'ajoute aux nombreux prélèvements récemment instaurés, fragilise les entreprises du commerce. Elle aura **un effet dissuasif sur les embauches** et pourrait, à terme, se traduire par la perte de 10 000 emplois.

La nouvelle taxe professionnelle sera un facteur de délocalisation. Car, contrairement à une idée reçue, si les points de vente au détail sont par nature proches du consommateur, il en va autrement des activités liées aux achats, aux transports, au stockage, à la logistique, qui peuvent être facilement délocalisées.

Ces charges nouvelles interviennent dans une situation inquiétante de baisse du chiffre d'affaires des commerces et de forte dégradation de leur trésorerie en raison de la réduction des délais de paiement imposée par la loi de modernisation de l'économie.

Nos fédérations en appellent à Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du Tourisme et des services, pour que **les impacts de la réforme en cours soient clairement évalués afin que les entreprises qui seraient pénalisées puissent bénéficier d'un plafonnement** et d'un étalement des hausses dans le temps.

Contact : Claude Boulle - Président Exécutif de l'UCV - 06 80 10 10 25

Présentation des sept fédérations du commerce

- La Fédération des Enseignes de l'Habillement (FEH) représente les grandes chaînes de distribution de l'habillement (Camaïeu, Etam, Pimkie, Zara, H&M,...) : 24 000 points de vente ; 21,5 milliards d'euros de CA et 120 000 salariés.
Contact : Jean-Marc GENIS - Président Exécutif - 06 80 75 03 14
- La Fédération du Commerce et des Services de l'Electrodomestique et du Multimédia (FENACEREM) représente (Boulangier, Darty, Fnac, Média Saturn,...) : 12 milliards d'euros de CA et 80 000 salariés.
Contact : Jacques CRESCENZO – Délégué Général – 01 44 79 94 90
- La Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Electronique (FICIME) : 45 milliards d'euros de CA et 290 000 emplois.
Contact : Laurence FAUQUE – Déléguée Générale - 06 09 06 02 51
- La Fédération des Magasins du Bricolage et de l'aménagement de la maison (FMB) représente les grandes enseignes du bricolage (Leroy Merlin, Castorama, Bricomarché, Mr Bricolage,...) : 16 milliards d'euros de CA et 71 000 salariés.
Contact : Caroline HUPIN - Secrétaire Générale - 06 66 55 71 20
- La Fédération Française du Négoce de l'Ameublement et de l'Equipement de la Maison (FNAEM) représente 2 300 points de vente avec 62.000 salariés (Ikéa, Conforama, But,...)
Contact : Jean-Charles VOGLEY – Directeur - 06 80 23 67 70
- Le Syndicat National du Commerce de la Chaussure (SNCC) regroupe 20 000 salariés, son CA est de 8,02 milliards d'€ et ses 3 plus gros adhérents sont le groupe VIVARTE, le groupe ERAM et la Société BATA.
Contact : Cécile MARZINSKI – Secrétaire Générale – 06 15 32 75 76
- L'Union du Grand Commerce de Centre-Ville (UCV) regroupe huit grandes enseignes de centre-ville (Printemps, Galeries Lafayette, C&A, Virgin, Habitat, BHV, Monoprix, Le Bon Marché) : 9 milliards d'euros de CA et 50 000 salariés.
Contact : Claude Boulle - Président Exécutif - 06 80 10 10 25